



CODE DE TRANSPARENCE AFG/FIR/EUROSIF








➤ EURO CAPITAL
DURABLE
JUIN 2011

Gestionnaire Activement Responsable

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.



Sommaire

 DONNEES GENERALES	3
 CRITERES D'INVESTISSEMENT ESG	15
 PROCESSUS D'ANALYSE ESG	23
 EVALUATION, SELECTION ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ..	31
 POLITIQUE D'ENGAGEMENT	36
 POLITIQUE DE VOTE	46
 COMPLEMENT D'INFORMATIONS.....	48

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.



Données Générales

Les signataires se doivent d'être clairs quant à leur identité et doivent fournir des informations générales mais précises sur la société de gestion et le ou les fonds ISR.

La société de gestion

1a- Donnez le nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code.

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

58 bis, rue La Boétie

75 008 Paris

Téléphone : 01.44.56.76.76

Site web: www.groupama-am.fr

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

1b- Décrivez de façon générale la philosophie ISR de la société de gestion et la façon dont elle la décline concrètement

- Le Développement Durable, une culture d'entreprise et de gestion chez Groupama Asset Management

■ **Philosophie**

La philosophie d'Investissement Socialement Responsable –ISR¹ de Groupama Asset Management se nourrit des valeurs et principes d'action (Responsabilité, Proximité, Solidarité) du groupe mutualiste d'assurances, Groupama (www.groupama.com) dont elle est la filiale de gestion d'actifs. Plus qu'une conviction, la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) est une culture d'entreprise que nous nous efforçons **d'appliquer à notre gestion fondamentale.**

Convaincu que de la nature du financement de l'économie dépend la qualité et durabilité de la croissance, Groupama Asset Management a la conviction que l'intégration des enjeux ESG² à la finance dans l'exercice de son métier va de pair avec sa politique de développement durable de l'entreprise et, est surtout compatible avec :

- **la recherche et l'optimisation à moyen long terme du couple risque/rendement des investissements**
- **un financement plus responsable de l'économie à long terme, au service d'une croissance plus rentable et durable.**

Lien Internet : <http://www.groupama-am.fr/fre/presentation/convictions/politique-de-developpement-durable>

¹ **ISR : Investissement Socialement Responsable**

² **Enjeux ESG : Environnement, Social et Gouvernance**

Dès le début des années 2000, Groupama Asset Management s'est engagée dans la réflexion afin de développer une approche innovante, en cohérence avec sa culture de gestion active à risques maîtrisés.

Socle d'une éthique de bonne conduite des affaires, l'application de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance approfondit l'analyse des risques et des enjeux sectoriels des émetteurs de capital et de dettes.

Cette intégration des enjeux ESG permet à moyen long terme, une meilleure maîtrise et gestion des risques ainsi que l'identification de nouvelles perspectives de création de valeur ajoutée.

Pour Groupama Asset Management, cette démarche est la traduction de ses engagements et responsabilités:

- **Responsabilité fiduciaire en sa qualité de gérant d'actifs pour compte de tiers envers ses clients,**
- **Responsabilité sociale/sociétale en sa qualité d'acteur économique et financier envers ses parties prenantes et la collectivité en général, par la nature responsable du financement de l'économie à travers ses choix d'investissement.**

■ Stratégie

Dès l'origine, la stratégie de Groupama Asset Management s'est inscrite dans **une vision de long terme** avec l'objectif de généraliser à terme l'intégration de cette approche à l'ensemble de sa gestion ; deux approches qui s'enrichissent, se complètent mutuellement et parfois qui s'intègrent, ont été développées:

- **une approche « cœur »** de gestion responsable, avec des objectifs ISR stricts qui respectent et combinent à la fois, une analyse ESG quantitative et une analyse qualitative extra financière intégrée à l'analyse fondamentale, pour définir l'univers éligible et sélectionner les investissements, puis,
- **une approche « large »** de gestion responsable, cette fois fondée uniquement sur l'intégration **d'enjeux ESG clés sectoriels** à l'analyse fondamentale et crédit mais

avec la liberté pour les gérants de **prendre en compte ou non**, partiellement ou totalement, dans leur sélection de valeurs, les recommandations issues du département d'Analyse Financière et Extra Financière (AFEFE) pour la construction des portefeuilles.

Ce choix stratégique répond à trois objectifs :

- Sensibiliser davantage l'ensemble des gérants à la prise en compte des enjeux du développement durable dans leurs analyses et choix de gestion afin de mieux prendre en compte et maîtriser les risques de toute nature et d'identifier de nouvelles opportunités de croissance ou de création de valeur ;
- Diffuser l'ISR à l'ensemble des métiers de la société de gestion (gestion, marketing, commercial, reporting support, communication...) afin de mieux promouvoir l'ISR auprès de la clientèle institutionnelle et des particuliers et de l'industrie financière en général ;
- Accompagner la demande des clients institutionnels dans leur démarche de développement durable, et faire de l'ISR, un outil de pilotage de leur engagement en qualité d'investisseur responsable, en cohérence avec les principes d'action de leur politique de responsabilité sociale d'entreprise -RSE.

■ Engagements

Cette stratégie ISR s'appuie et s'articule sur les principes universels internationaux auxquels adhèrent Groupama et ses filiales ainsi que sur les principes d'action de la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise -RSE du groupe, à savoir :

- La déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et la Convention européenne des Droits de l'homme,
- Les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT),
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises internationales ;
- Les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact),
- La politique RSE groupe :

<http://www.corporate.groupama.com/responsabilite-sociale/notre-demarche/notre-demarche-@/article.jspz?id=2372>

Pour sa part, Groupama Asset Management contribue depuis 2002 au groupe de travail « Asset Management Working Group » -AMWG de UNEP-FI (Initiative Financière du Programme Environnemental des Nations Unies). En qualité d'acteur responsable engagé, la société de gestion a également participé avec d'autres acteurs à l'établissement des Principes Responsables de l'Investissement – PRI (www.unpri.org) auxquels elle adhère depuis septembre 2006.

Groupama Asset Management adhère aussi à diverses associations et *think-tanks* de place. La société de gestion contribue depuis de nombreuses années à différents groupes de réflexion et travaux pluridisciplinaires ainsi qu'à la recherche académique autour des thématiques de l'ISR, de la RSE et du développement durable; par ailleurs, elle participe régulièrement à la promotion de l'ISR auprès des investisseurs institutionnels et particuliers tant auprès des instances professionnelles de la place de Paris qu'à travers le groupe, de ses filiales et ses réseaux.

Lien Internet : <http://www.groupama-am.fr/fre/presentation/engagements/engagements>

Groupama Asset Management accompagne aussi la recherche académique sur l'ISR, la RSE et le développement durable et participe à la promotion et pédagogie de l'ISR à travers :

- La Chaire FDIR « Finance Durable & Investissement Responsable » de l'AFG
- La Semaine de l'ISR du Forum pour l'Investissement Responsable
- Le Prix du FIR de la Recherche Européenne Finance & Développement durable, en partenariat depuis 2011 avec les PRI
- Les Etudes ISR européennes de l'EUROSIF
- Les Contributions aux différents groupes de travail au sein des instances ou associations professionnelles de la place
- Les Participations et contributions aux colloques, séminaires, tables rondes et ateliers, interviews... de la place de Paris

■ Organisation et moyens

Dans le respect de ses convictions, sa philosophie et ses principes d'action, Groupama Asset Management a construit au fil des années une approche **d'investissement responsable** pertinente et performante, au service de la clientèle institutionnelle et particulière des réseaux du groupe.

Partant d'une démarche ISR spécifique qui remonte au début des années 2000, Groupama Asset Management a internalisé l'approche dès 2003 dans la même logique d'intégration des analyses fondamentale et crédit effectuée en 2001; c'est à partir de 2006 qu'elle a décidé d'intégrer progressivement l'analyse extra financière à l'analyse fondamentale et crédit.

Aujourd'hui, Groupama Asset Management généralise sa démarche d'intégration des enjeux ESG clés à l'ensemble de ses processus d'analyse et de gestion. Le département a été rebaptisé AFEF, **[l'Analyse Financière et Extra Financière](#)**.

Plusieurs postes de recherche et d'analyse ISR spécialisés (aujourd'hui 4) ont été progressivement intégrés au département de l'AFEF qui comprend par ailleurs 10 analystes financiers (cf. 3b). Leur rôle est de :

- Développer la recherche et actualiser la méthodologie ISR (périmètre, indicateurs, critères, grille sectorielle, pondération sectorielle...)
- Effectuer la mise à jour des données et grilles d'analyse ESG sectorielle à partir des données de la recherche interne et externe
- Développer les outils d'intégration de l'analyse extra financière à l'analyse fondamentale afin de:
 - enrichir l'analyse fondamentale et crédit en binôme avec les analystes financiers
 - améliorer le processus d'évaluation et de recommandation des émetteurs de capital et de dettes au fur et à mesure du développement des outils et connaissances et,
 - développer l'intégration de la méthodologie d'analyse ESG auprès des gérants de portefeuille

Groupama Asset Management utilise les services des agences de notation extra financière comme :

- **Vigéo, Governance Metrics International –GMI et Oekom** pour nourrir sa recherche et analyse extra financière interne (piliers ESG)
- **Proxinvest** pour compléter son analyse des résolutions et l'application de sa politique de vote.

Adhérente à différentes associations professionnelles ou initiatives de place (PRI, UNEP FI, EUROSIF, FIR, ORSE, AFA, PARIS EUROPLACE....), Groupama Asset Management s'appuie aussi sur les différents travaux des groupes de travail de place et la recherche académique auxquels la société de gestion contribue.

■ **Spécificité de la démarche ISR**

Groupama Asset Management articule sa méthodologie d'analyse extra financière (ESG) à l'analyse financière (action et crédit) autour d'un point central d'articulation, **le gouvernement d'entreprise**.

Le gouvernement d'entreprise ou la gouvernance d'entreprise est par excellence le facteur déterminant **du degré de confiance** dans le management et la gestion des activités de l'entreprise ; c'est donc **un pré requis indispensable à tout investissement**.

En conséquence, Groupama Asset Management accorde un poids important aux pratiques de gouvernance de l'entreprise ; un poids fixe d'un tiers de la note ESG est consacré à la dimension de la gouvernance et ce, quelque soit le secteur d'activité de l'entreprise ; les deux autres tiers de la note ESG sont attribués aux dimensions sociale et environnementale dont les pondérations varient selon **la nature, le degré de pertinence** et le **niveau de matérialité** des enjeux du développement durable, de chaque secteur d'activité.

■ Intégration des enjeux ESG à l'analyse fondamentale

En privilégiant cette **approche dynamique de progrès**, l'intégration de l'analyse ESG à l'analyse financière menée depuis plusieurs années chez Groupama Asset Management, vise à renforcer **la pertinence** et **l'efficacité du modèle d'analyse fondamentale**, à travers une meilleure :

- **Identification, maîtrise et gestion des risques de toute nature** liés au bilan et hors bilan des émetteurs de dettes et capital (risques de corruption, d'image, juridique, social, environnemental, ...)
- **Prise en compte et valorisation des éléments immatériels/incorporels** (capital humain, droit à opérer...)
- **Appréhension et identification des nouvelles opportunités de croissance/création de valeur ajoutée** à moyen long terme du modèle économique des émetteurs et la vision prospective d'un pays
- **Evaluation de l'impact sur la sphère sociale/sociétale** (*impact investing*) sur l'environnement (impact des produits et services ...) mais aussi en termes de redistribution de la valeur ajoutée
- **Valorisation de la dynamique de progrès** des entreprises qui appliquent de bonnes pratiques de gouvernance économique, financière, sociale et environnementale
- **Intégration d'une prospective de moyen long terme** des enjeux du développement durable au modèle économique des entreprises émetteurs (micro).

La Sicav Euro Capital Durable (ECD)

1c- Donnez le nom du ou des fonds auxquels s'applique ce Code, ainsi que leurs principales caractéristiques

Une offre ISR « cœur »

La Sicav **Euro Capital Durable** adhère au Code de Transparence AFG/FIR/EUROSIF.

Sicav Euro Capital Durable

Euro Capital Durable est une Sicav de droit français créée en 2001 avec différentes classes de parts qui s'adressent à diverses catégories d'investisseurs : institutionnels, distributeurs et particuliers.

La Sicav est classifiée par l'Autorité des Marchés financiers (AMF) « **Actions de pays de la zone euro** » avec une orientation d'investissement sur les actions « grande capitalisation ». Son indice de référence est le **MSCI EMU** (Morgan Stanley Capital International European Monetary Union). L'objectif de gestion est d'obtenir, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, une performance supérieure à l'indice de référence MSCI EMU en prenant en considération des critères extra financiers du développement durable dans l'analyse fondamentale et la sélection des valeurs.

L'approche ISR de la Sicav est une approche dite « **Best in Class** » qui privilégie dans chacun des secteurs d'activité de l'univers d'investissement ISR éligible, le choix des meilleures valeurs (entreprises). La sélection des valeurs est fondée :

- d'une part, sur la notation ESG (score ISR) quantitative des émetteurs, qui est le reflet de la qualité de leur réponse en matière de politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE),

- d'autre part, sur la qualité intrinsèque de leur analyse fondamentale qui intègre les principaux enjeux extra financiers du secteur d'activité dans lequel elle opère.

L'approche quantitative de scores ESG est alors systématiquement confrontée à **l'approche qualitative** lors d'un **Comité Actions ISR trimestriel** entre les gérants de portefeuilles, les analystes extra financiers et les ingénieurs financiers, afin de valider la cohérence des notes avec l'univers d'investissement éligible. A partir de cet univers ISR éligible ainsi obtenu, le gérant sélectionne les meilleurs émetteurs de capital (entreprises) dans l'objectif financier de sur performer son indice de référence.

Prospectus complet disponible sous le lien :

[http://www.groupama-am.fr/fre/entreprises/offre-entreprises/entreprises/euro-capital-durable-i-c/\(tab\)/publication/\(hpId\)/4164](http://www.groupama-am.fr/fre/entreprises/offre-entreprises/entreprises/euro-capital-durable-i-c/(tab)/publication/(hpId)/4164)

La Sicav **Euro Capital Durable** a obtenu **le label ISR Novethic** en septembre 2010.

Label ISR Novethic sous le lien : <http://www.groupama-am.fr/fre/presse/actualites/euro-capital-durable-a-nouveau-recompensee-!>

1d- Détaillez les moyens permettant d'obtenir plus d'information concernant ce ou ces fonds.

Toutes les informations historiques (caractéristiques, valeurs liquidatives, performances, reporting, publications...) relatives à la **Sicav Euro Capital Durable** sont disponibles et accessibles sur le site web www.groupama-am.fr dans les espaces Offre Institutionnels, Offre Entreprises, Offre Sélectionneurs ou Offre Réseaux.

Lien: [http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/\(hpId\)/261](http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/(hpId)/261)

1e- Spécifiez le contenu des informations fournies aux investisseurs ainsi que leur fréquence et les moyens de communication utilisés.

Reporting mensuel et trimestriel :

- Indicateurs financiers (performance contre indice de référence depuis la création, performance annualisée, performance mensuelle, trimestrielle, annuelle, sur 3 ans, sur 5 ans...)
- Allocation sectorielle, allocation géographique
- Taux de couverture ISR, scores ESG absolus du portefeuille, liste des 5 valeurs les mieux notées, les 5 moins bien notées, commentaires qualitatifs ISR

Reporting mensuel et trimestriel

Euro Capital Durable I C :

Lien : [http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/\(tab\)/publication/\(hpld\)/2%2061](http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/(tab)/publication/(hpld)/2%2061)

Euro Capital Durable N C :

Lien : [http://www.groupama-am.fr/fre/selectionneurs/offre-selectionneurs/multigerants/euro-capital-durable-n-c/\(tab\)/publication/\(hpld\)/1277](http://www.groupama-am.fr/fre/selectionneurs/offre-selectionneurs/multigerants/euro-capital-durable-n-c/(tab)/publication/(hpld)/1277)

Historique de performance

Euro Capital Durable I C :

Lien : [http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/\(tab\)/performance/\(hpld\)/261](http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/(tab)/performance/(hpld)/261)

Euro Capital Durable N C :

Lien : [http://www.groupama-am.fr/fre/selectionneurs/offre-selectionneurs/multigerants/euro-capital-durable-n-c/\(tab\)/performance/\(hpld\)/1277](http://www.groupama-am.fr/fre/selectionneurs/offre-selectionneurs/multigerants/euro-capital-durable-n-c/(tab)/performance/(hpld)/1277)

Historique des valeurs liquidatives

Euro Capital Durable I C :

Lien : [http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/\(tab\)/performance/\(hpId\)/261](http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/(tab)/performance/(hpId)/261)

Euro Capital Durable N C :

Lien : [http://www.groupama-am.fr/fre/selectionneurs/offre-selectionneurs/multigerants/euro-capital-durable-n-c/\(tab\)/performance/\(hpId\)/1277](http://www.groupama-am.fr/fre/selectionneurs/offre-selectionneurs/multigerants/euro-capital-durable-n-c/(tab)/performance/(hpId)/1277)

Détail du portefeuille du précédent trimestre ou semestre

Euro Capital Durable I C :

Lien : [http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/\(tab\)/publication/\(hpId\)/261](http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/(tab)/publication/(hpId)/261)

Euro Capital Durable N C :

Lien : [http://www.groupama-am.fr/fre/selectionneurs/offre-selectionneurs/multigerants/euro-capital-durable-n-c/\(tab\)/publication/\(hpId\)/1277](http://www.groupama-am.fr/fre/selectionneurs/offre-selectionneurs/multigerants/euro-capital-durable-n-c/(tab)/publication/(hpId)/1277)



Critères d'investissement ESG

Les signataires se doivent d'être clairs au sujet de l'objectif poursuivi par le ou les fonds et leurs critères d'investissement ESG.

2a- Comment le ou les fonds définissent-ils l'ISR ?

Le développement durable implique une transformation progressive de l'économie et de la société ; le développement durable assure une croissance de long terme plus soutenable et équilibrée; la qualité de la croissance de long terme rassure et inspire la confiance des investisseurs dans l'économie et donc valorise les actifs à long terme.

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est :

- la prise en compte et/ou l'intégration par l'analyste/gérant des enjeux ESG de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et du développement durable à l'analyse financière traditionnelle,
- la sélection des valeurs pour la construction de portefeuille d'investissements.

Les objectifs des produits ISR de Groupama Asset Management sont triples :

- Investir dans des émetteurs de capital dont la politique de responsabilité sociale d'entreprise contribue à moyen long terme à une meilleure maîtrise des risques et création de valeur ajoutée pour l'entreprise, ses parties prenantes (investisseurs entre autres) et l'ensemble de la collectivité.
- Participer au changement des comportements et à l'amélioration des pratiques de gouvernance économique, financière, environnementale et sociale des acteurs économiques et financiers privés et publiques (entreprises/émetteurs) via un financement plus responsable à moyen long terme de l'économie et un dialogue constructif.
- Participer à un modèle économique de croissance viable, soutenable, plus durable et performant à long terme au service de l'homme et dans le respect et la protection de l'environnement. .

Fort de son expérience ISR d'une dizaine d'années, de l'acquis d'intégration des analyses action et crédit et de celle de l'analyse extra financière à l'analyse fondamentale, et aujourd'hui à l'analyse macro économique, Groupama Asset Management est convaincue de la pertinence du modèle ISR appliqué à la gestion des investissements à moyen long terme.

L'efficacité et la pertinence de l'intégration ESG à l'analyse macro économique, fondamentale et crédit, complétées d'une **gestion de convictions résolument active**, contribueront, selon Groupama Asset Management, au succès et à la performance d'Euro Capital Durable sur le long terme.

Sicav Euro Capital Durable

La gestion appliquée à la **Sicav Euro Capital Durable** est une **gestion ISR active, de convictions**, qui consiste à piloter le risque relatif (*tracking error*) et absolu (volatilité) sous contrainte d'optimisation permanente du couple risque/rendement, le tout, en cherchant à valoriser à moyen long terme, les bonnes pratiques et politiques de responsabilité sociale des entreprises dans lesquelles la Sicav est investie.

L'approche ISR appliquée est **une approche « Best in Class »**, consistant à sélectionner « les meilleures valeurs de la classe », donc des émetteurs qui se classent en tête dans chaque secteur d'activité de l'indice de référence (MSCI EMU) en matière de performance de la politique de responsabilité sociale d'entreprise (cf.4a).

A partir des grilles d'analyse sectorielle de la méthodologie ISR propre à Groupama Asset Management, une note ESG est attribuée à chaque entreprise de l'indice (environ 320 valeurs) permettant ainsi de les hiérarchiser de manière quantitative au sein de chaque secteur d'activité.

L'univers d'investissement est défini par la sélection des valeurs classées parmi les **40% meilleures de chaque secteur**.

Une liste d'émetteurs dite « **Positive Watch List** » composée d'une **quinzaine d'émetteurs** vient compléter l'univers éligible; ces entreprises sont celles qui présentent une forte dynamique de progrès en termes de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Plusieurs conditions doivent être remplies par l'émetteur afin d'être éligible à la liste

(cf.4a).

Un **comité Actions ISR trimestriel** composé de l'ensemble des gérants de portefeuille, des analystes extra financiers ainsi que des ingénieurs financiers, passe en revue l'univers ISR éligible ainsi obtenu ; il est complété et enrichi des recommandations qui valident la pertinence des entrées et/ou des sorties de l'univers éligible au regard de l'analyse fondamentale élargie.

Ainsi, les deux **approches ISR « quantitative » et « qualitative »** s'enrichissent mutuellement et la combinaison des deux renforce la pertinence, la qualité et la conviction des choix d'investissement en portefeuille.

Fort de 10 années d'expérience, la qualité et crédibilité de la gestion ISR d'Euro Capital Durable est aujourd'hui reconnue par le marché parmi ses pairs mais aussi parmi les fonds actions euro classiques.

2b- Quels sont les critères d'investissement ESG du ou des fonds ?

Notre processus d'investissement ISR privilégie une **approche sectorielle** pour l'analyse extra financière en cohérence avec l'analyse financière des valeurs. La méthodologie ISR de Groupama Asset Management définit des grilles d'analyse ESG sectorielle qui analysent les enjeux environnementaux (E), Sociaux (S) et de Gouvernance (G) des émetteurs de capital/dettes. Les grilles d'analyse sont construites à partir d'indicateurs et de critères qui caractérisent les enjeux sectoriels environnementaux et sociaux de l'activité des entreprises; pour le pilier gouvernance, il est analysé de façon identique quelque soit le secteur d'activité.

La colonne vertébrale du développement durable s'appuie sur les grands principes universels internationaux de l'organisation des Nations Unies (Droits de l'Homme, Organisation International du Travail, Pacte mondial...); ils sont complétés des grands principes des pays de l'OCDE qui s'appliquent aux acteurs économiques internationaux (Principes directeurs de l'OCDE...).

Les grilles sectorielles de critères ESG s'articulent autour des piliers Environnement (E), Social (S) et Gouvernance (G) de la méthodologie ISR générale de Groupama Asset Management (cf. 3a) :

Pilier GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. PROCEDURES ET STRUCTURES DE CONTROLE

1.1. Composition des organes de contrôle

1.1.1. Conseil d'administration / Conseil de surveillance

1.1.2. Comités spécialisés

1.2. Rémunération des membres exécutifs

1.2.1. Rémunération variable

1.2.2. Existence de primes de départ (parachute doré)

1.2.3. Vote sur la rémunération des dirigeants

1.2.4. Vote significatif contre le rapport des rémunérations

2. RESPECT DES DROITS DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

2.1. Respect du principe « une action = un droit de vote = un dividende »

2.1.1. Distorsion de vote

2.1.2. Actions préférentielles

2.2. Mesures anti-OPA

2.2.1. Mesures de défense absolue

2.2.2. Mesures de défense relative

3. ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

4. CONTROLE EXTERNE ET TRANSPARENCE

4.1. Contrôle externe

4.1.1. Indépendance des auditeurs

4.1.2. Irrégularités comptables

4.2. Transparence des informations financières et de gouvernance

4.2.1. Transparence sur la Gouvernance

4.2.2. Qualité du reporting financier

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Pilier SOCIAL

1. RESSOURCES HUMAINES

1.1. Capital humain

1.1.1. Gestion prévisionnelle des emplois et compétences

1.1.2. Non discrimination

1.1.3. Rémunérations

1.1.4. Respect et gestion du temps de travail

1.2. Relations sociales

1.2.1. Liberté d'opinion et d'expression

1.2.2. Dialogue social

1.2.3. Gestion des restructurations

1.2.4. Participation des salariés

1.3. Santé et sécurité des salariés

2. PARTIES PRENANTES ET DROITS HUMAINS

2.1. Clients

2.1.1. Sécurité et qualité des produits

2.1.2. Information des clients

2.1.3. Relation contractuelle responsable

2.2. Fournisseurs

2.2.1. Relations durables avec les fournisseurs

2.2.2. Intégration des facteurs sociaux dans la relation avec les fournisseurs

2.3. Ethique des affaires

2.3.1. Lutte contre la corruption

2.3.2. Prévention des pratiques anti-concurrentielles

2.4. Société civile

2.4.1. Gestion de l'impact local des activités

2.4.2. Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits/services développés par l'entreprise

2.5. Droits humains

2.5.1. Droits de l'homme fondamentaux

2.5.2. Travail forcé & travail des enfants

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Pilier ENVIRONNEMENT	
1. STRATEGIE ET MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	
1.1.	Stratégie environnementale & Eco-conception
1.2.	Prévention et contrôle des risques de pollutions
1.3.	Développement des technologies innovantes
1.4.	Gestion de l'impact sur la biodiversité
1.5.	Monitoring environnemental des fournisseurs
2. PRISE EN COMPTE ET MAITRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	
2.1. Gestion des impacts liés à la production	
2.1.1.	Consommation d'énergie et émissions liées à la production (CO2)
2.1.2.	Gestion des émissions atmosphériques (Nox, Sox...)
2.1.3.	Gestion/Maitrise de l'eau
2.1.4.	Gestion/Maitrise des déchets
2.1.5.	Maitrise des pollutions locales : bruit, odeur
2.2. Gestion des impacts liés au transport	
2.3. Impacts liés à l'utilisation et à la fin de vie des produits	

■ Processus d'investissement:

Définition de l'univers des valeurs éligibles

- Application d'une note extra-financière ESG à l'ensemble des valeurs de l'univers d'investissement euro;
- L'univers éligible est constitué des 40% meilleures entreprises en termes de performance sociale, environnementale et de gouvernement d'entreprise;
- Certaines entreprises non encore qualifiées mais présentant une forte dynamique de progrès en termes de politique de responsabilité sociale d'entreprise et présentant un bon potentiel de progression en termes de création de valeur peuvent être incluses dans l'univers éligible («Positive Watchlist »).
- Le Comité Actions ISR composé des analystes ISR, des ingénieurs financiers et gérants Actions ISR permet une mise à jour trimestrielle de la liste de valeurs éligibles au regard des analyses qualitatives effectuées et de l'actualité. Ce comité

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

permet par ailleurs aux analystes et aux gérants d'échanger sur leurs convictions et de dégager une liste d'idées fortes d'investissement.

La **construction du portefeuille** est assurée par le gérant qui bénéficie des apports issus des approches top-down et bottom up.

Le choix des valeurs s'inscrit dans une vision cohérente des marchés financiers. La sélection est effectuée au sein de l'univers de valeurs éligibles et s'appuie sur les convictions du gérant.

Pour sélectionner ses titres, le gérant s'appuie également sur des apports top-down issus des différentes analyses macro économiques et techniques et des contributions globales, dont l'approche sectorielle tant financière qu'extra financière du département de l'AFEF.

2c- Comment les critères d'investissement ESG sont-ils déterminés ?

Les critères ESG sont déterminés en fonction :

- du degré de pertinence du critère par rapport à l'enjeu du secteur considéré,
- de son niveau de matérialité
- de la traçabilité et durabilité.

Les critères ESG peuvent être revus et modifiés au moment d'une revue générale de secteur s'il y a des évolutions sectorielles importantes (18 mois) ou bien lors d'une discussion de la revue de notre méthodologie ISR ou de celle de nos prestataires (les agences de notation extra-financière).

D'une manière générale, les critères utilisés dans la méthodologie ISR sont plutôt stables. Il faudrait une perte de la pertinence du critère ou un niveau de matérialité moindre et/ou encore un problème de traçabilité du critère pour qu'il soit revu, modifié ou remplacé.

En revanche, leur mise à jour intervient chaque fois que nous avons de l'information soit provenant de notre recherche interne, soit de nos prestataires de services (agences de notation extra financière).

2d-Comment les changements de critères sont-ils communiqués aux investisseurs?

Tout changement de critères de la méthodologie ISR de Groupama Asset Management fait l'objet d'une communication dans la fiche reporting produit disponible sur le site web.

Lien: [http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/\(tab\)/publication](http://www.groupama-am.fr/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/euro-capital-durable-i-c/(tab)/publication)



Processus d'analyse ESG

Les signataires s'engagent à fournir des informations claires quant au processus d'analyse ESG de leurs investissements

3a- Décrivez votre méthodologie et votre process d'analyse ESG.

La méthodologie d'analyse ESG développée chez Groupama Asset Management se décline en 2 approches complémentaires :

- a) une grille de notation ESG (quantitative) des émetteurs de dettes ou de capital ;
- b) une analyse extra financière qualitative intégrée à l'analyse fondamentale des émetteurs.

a) Notation ESG quantitative

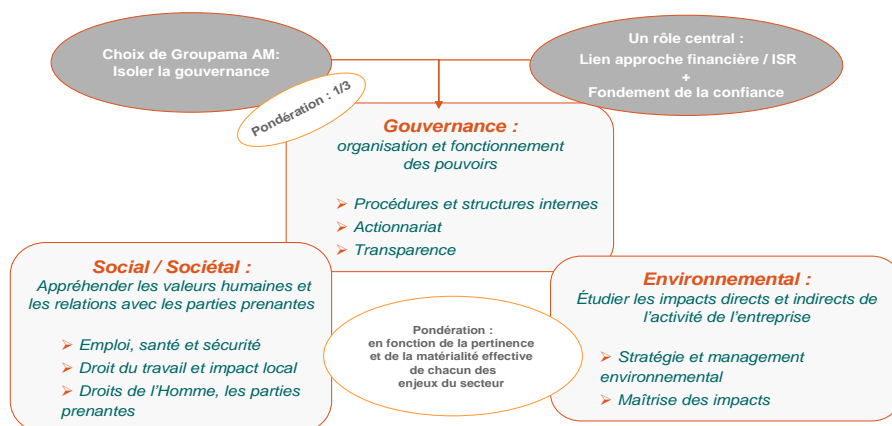
La grille de notation vise à hiérarchiser les émetteurs suivant des critères extra financiers ESG. Elle permet ainsi de construire des univers d'investissement ISR spécifiques. Elle sert également à mesurer la qualité extra financière des portefeuilles.

La grille de notation ESG établie par la collaboration des analystes financiers et extra financiers est automatiquement alimentée depuis les bases de données des agences de notation Vigéo, GMI et Oekom.

Cette grille de notation repose sur notre méthodologie ESG propriétaire :

- **Approche globale du pilier de la Gouvernance** : la pondération est fixée à un tiers de la note ESG globale pour tous les émetteurs, quelque soit le secteur d'activité
- **Approche sectorielle des piliers de l'Environnement et du Social/sociétal** : les pondérations appliquées dépendent du poids de ces enjeux au sein de chaque secteur.

Le schéma ci-dessous présente les trois piliers Environnement - Social/Sociétal - Gouvernance qui servent de critères de notation et leur articulation pour former la note globale :



Les secteurs puis les émetteurs sont notés sur chacun des trois critères. A la fin, une note par critère E - S - G et une note globale sont attribuées sur une échelle de 0 à 100.

Le tableau ci-dessous donne des exemples de notation ESG chez Groupama Asset Management:

SUPERMARKETS		Metro
Critère	Poids	Scores sur 100
GOVERNANCE	33%	76
1. Procédures et structures de contrôle	40%	46
Composition des organes de contrôle	33%	38
Rémunération des membres exécutifs	7%	86
2. Respect des droits des actionnaires minoritaires	40%	100
Respect du principe "une action = un droit de vote = un dividende"	18%	100
Mesures anti-OPA	22%	100
3. Contrôle externe et transparence	20%	85
Contrôle externe	5%	100
Transparence des informations financières et de gouvernance	15%	80
SOCIAL	47%	48
1. RESSOURCES HUMAINES	58%	40
Capital humain	25%	42
Relations sociales	20%	41
Santé et sécurité des salariés	13%	35
2. PARTIES PRENANTES ET DROITS HUMAINS	42%	59
Clients	16%	72
Fournisseurs	18%	53
Société civile	8%	49
ENVIRONNEMENT	20%	37
1. STRATEGIE ET MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	37%	33
Stratégie environnementale & Eco-conception	12%	36
Monitoring environnemental des fournisseurs	25%	32
2. PRISE EN COMPTE ET MAITRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	63%	40
Gestion des impacts liés à la production	30%	43
Gestion des impacts liés au transport	23%	36
Impacts liés à l'utilisation et à la fin de vie des produits	10%	39
SCORE TOTAL	100%	55

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

b) Analyse ESG qualitative intégrée

L'intégration des critères ESG se manifeste concrètement par la réalisation d'un travail commun entre analystes financiers et extra financiers. Ils décident conjointement des principaux enjeux extra financiers (ESG) pertinents et matériels pour chaque secteur et effectuent un travail approfondi sur les émetteurs.

L'approche intégrée de l'ESG est menée à la fois :

▪ Sur les secteurs

- Identification des enjeux clés par secteur ;
- Intégration des thématiques ESG pertinentes aux perspectives sectorielles annuelles des analystes (ex: réglementations environnementales pour le secteur de l'automobile) et aux études valeurs (ex: Directive « Large Combustion Plant » pour les Utilities) ;
- Travaux thématiques sur des secteurs, non-couverts par le département Analyse Financière et Extra-Financière, et à forte opportunité environnementale (ex : Eolien, Solaire, Biocarburants...).

▪ Sur les émetteurs

- Le critère Gouvernance est l'un des 7 critères de la notation fondamentale, au même titre que le positionnement concurrentiel, la croissance, la rentabilité, la solidité financière, la liquidité et le risque événementiel (« event risk »).
- Les enjeux Environnementaux (E) et Sociaux (S) identifiés par les analystes financiers et extra financiers sont intégrés à l'analyse fondamentale (du management, de la stratégie, des perspectives, des données sectorielles ou du positionnement...) et impactent 4 des 7 critères de l'analyse fondamentale.

Critère étudié	Positionnement Concurrentiel	Gouvernance	Croissance	Rentabilité	Solidité Financière	Liquidité	Event Risk
Type de notation	++/+/=/-/--	G : ++/+/=/-/--	++/+/=/-/--	++/+/=/-/--	++/+/=/-/--	++/+/=/-/--	Strong / moderate / Weak
Impact ESG	E : +/-/ S : +/-/-		E : +/-/ S : +/-/-	E : +/-/ S : +/-/-			E : Strong / moderate / Weak S : Strong / moderate / Weak

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Sur la première page des études « valeurs », que ce soit pour un commentaire action ou crédit, un commentaire synthétique sur les critères ESG apparaît, faisant ressortir les principaux enjeux développés au cours de l'étude.

3b- Le gestionnaire de fonds emploie-t-il une équipe d'analystes internes ESG et/ou recourt-il à un ou plusieurs prestataires spécialisés dans ce domaine ?

Groupama Asset Management dispose d'une équipe d'analystes internes ISR et recourt à des prestataires externes (agences de notation extra financière). Le tableau ci-dessous décrit les moyens internes et externes de Groupama Asset Management en termes de recherche ISR.

Notation extra financière

Moyens internes Equipes	Rôle	Moyens externes	Outils	Résultats de la recherche
1 Ingénieur Financier	<ul style="list-style-type: none"> Développement, suivi, actualisation de la grille de notation Développement d'outils de gestion construits sur les notations (outil ISR intégré à l'outil de gestion) 	Contrats d'abonnement avec les agences de notations extra financières Vigéo, GMI et Oekom	<ul style="list-style-type: none"> Grille de notation alimentée automatiquement depuis les bases de données des agences de notation extra financière Vigéo, GMI et Oekom Intégration des notations extra financières aux outils de gestion des gérants 	<ul style="list-style-type: none"> Notations des émetteurs sur des critères et sous-critères extra financiers Hierarchisation des émetteurs suivant des critères extra financiers Construction d'univers éligibles d'investissement ISR Mesure de la qualité ISR d'un portefeuille et reporting extra financiers
4 Analystes ISR	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des résultats, collaboration avec l'ingénierie financière dans la mise en place de nouveaux outils destinés à la gestion Validation de la cohérence globale des notes avec leurs connaissances Amélioration continue de la méthodologie de notation Evaluation de la qualité des informations fournies par les agences de notation extra financière 			

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.



La grille de notation ESG est automatiquement alimentée depuis les bases de données des agences de notation Vigéo, GMI et Oekom.

Ces agences ont été sélectionnées pour la qualité comparative de leurs prestations et pour des raisons de meilleure adéquation avec notre méthodologie d'analyse en comparaison de la concurrence. L'équipe ISR suit en permanence l'évolution de la qualité des différents prestataires disponibles sur le marché et se prononce chaque année sur le maintien de nos deux prestataires.

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Analyse extra financière qualitative et intégration à l'analyse fondamentale

Moyens internes Equipes	Rôle	Moyens externes	Outils	Résultats de la recherche
4 Analystes ISR en binôme avec les analystes financiers et crédit spécialisés par secteur	<ul style="list-style-type: none"> Mise en avant d'enjeux extra financiers (Environnement - Social - Gouvernance) pertinents pour chaque secteur Définition des risques et opportunités extra-financiers à prendre en compte dans l'appréciation de la performance et de la pérennité de l'entreprise. 	<p><u>Documentation:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Veille presse et Internet, Rapports de développement durable, environnementaux et sociaux des entreprises, Analyses et documentation mis à disposition par les courtiers et agences extra financières <p><u>Echanges / Rencontres / Contributions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontres spécifiques ESG avec le management des entreprises européennes, Suivi et contribution académique Dialogue avec les ONG et les associations Participation aux travaux internationaux et groupes de réflexion spécialisés 	Accès aux analyses pour tous les gérants via l'Intranet	<ul style="list-style-type: none"> Expertise de recherche ISR Etudes-émetteur rassemblant commentaire actions, crédit et extra financier à la disposition des gérants

3c- Existe-t-il une procédure de contrôle ou de vérification externe de la méthodologie d'analyse ESG ?

Il n'existe pas de procédure de contrôle externe de la méthodologie ESG de Groupama Asset Management. Cependant, celle-ci est régulièrement évaluée depuis plusieurs années par des consultants externes soit :

- dans le cadre de l'évaluation et de la notation des process d'investissement ISR,
- dans le cadre des nombreux appels d'offres ISR auxquels participe la société de gestion via les consultants.

Par ailleurs, au sein de Groupama Asset Management, la méthodologie est régulièrement éprouvée. En effet, les analystes extra financiers, les ingénieurs financiers et les gérants ISR se réunissent au cours du comité Actions ISR trimestriel. L'un des objectifs de ce comité ISR trimestriel est de confronter les notations ESG à l'approche qualitative des

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.



3e- Les entreprises/émetteurs ont-ils accès à leur profil ou analyse ?

Les émetteurs n'ont pas accès de manière systématique aux analyses réalisées étant donné que les analyses extra financières sont intégrées aux analyses financières et que celles-ci sont à usage purement interne. En effet, nous rappelons que le département de l'AFEF est un département d'analyse « *buy-side* » et n'a pas pour objet de commercialiser ses services d'analyse donc de les rendre obligatoirement publiques. C'est l'une des valeurs ajoutées de la société de gestion pour ses clients. Cependant, la nature récurrente de nos rencontres avec les entreprises nous permet d'entretenir un dialogue régulier et constructif avec les dirigeants de ces entreprises et de revenir vers eux à propos d'engagements pris lors de précédentes rencontres.

3f- A quelle fréquence le processus d'analyse ESG est-il révisé ?

Notre processus d'analyse ESG évolue régulièrement. Plusieurs équipes de recherche sont impliquées dans ce processus et travaillent aux développements futurs. Les principaux axes de développement portent notamment sur l'élargissement de la couverture de l'analyse extra financière et son intégration à l'analyse fondamentale.

La mise à jour de notre outil de notation ESG est effectuée régulièrement dès que les données sont mises à jour par nos fournisseurs.

3g-Quelles informations issues de ce processus sont divulguées aux investisseurs ?

De nombreuses informations issues de notre processus d'analyse ESG sont communiquées aux investisseurs.

Reporting des fonds ISR :

En complément du reporting mensuel financier, des données extra financières sont également intégrées au reporting ISR trimestriel de la Sicav:

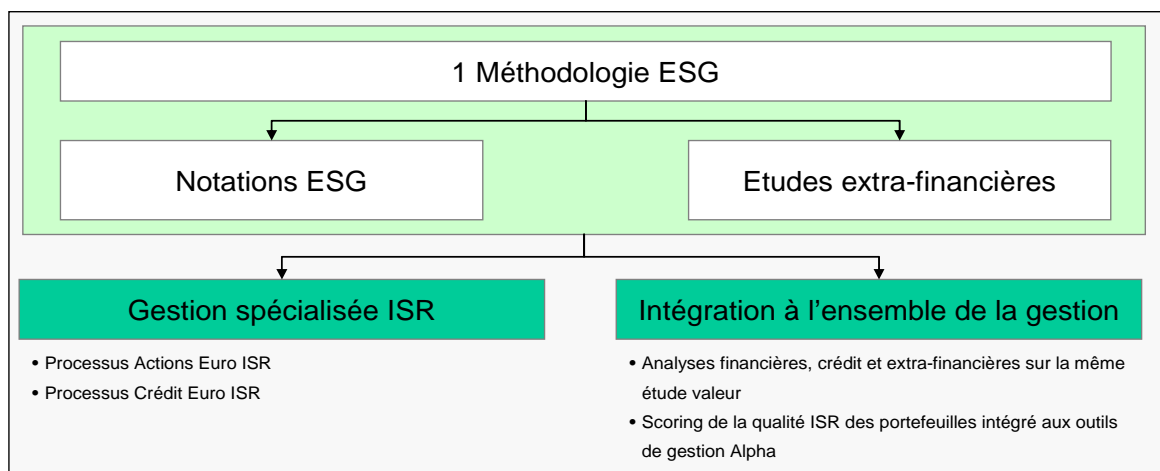
- Couverture ISR du portefeuille
- Notes absolues globale et par critère E-S-G pour le fonds et l'indice de référence
- Liste des valeurs les mieux notées
- Liste des valeurs les moins bien notées
- Commentaire ISR (fréquence trimestrielle).

Evaluation, sélection et politique d'investissement

Les signataires s'engagent à fournir des informations concernant la façon dont l'analyse ESG est utilisée pour construire et gérer les portefeuilles

4a- Comment les résultats de l'analyse ESG sont-ils intégrés dans le processus d'investissement, notamment pour la sélection et l'approbation des entreprises/émetteurs dans lesquels les fonds investissent ?

La méthodologie d'analyse ESG développée chez Groupama Asset Management est au service de deux approches que nous développons en parallèle : la gestion spécialisée ISR (*Cœur*) et l'intégration de critères extra financiers clés à l'analyse fondamentale pour l'ensemble de la gestion que l'on appelle la gestion ISR (*Large*). Cette méthodologie est déclinée en deux processus de recherche complémentaires: les notations ESG des sociétés et les études extra financières intégrées aux analyses financières et crédit.



La grille de notation ESG vise à hiérarchiser les émetteurs de capital dans un secteur donné suivant des critères extra financiers. Elle permet ainsi de construire des univers d'investissement ISR éligibles spécifiques. Elle sert également à mesurer la qualité ISR des portefeuilles.

Concernant les processus de gestion spécialisés ISR, les résultats de l'analyse ESG sont intégrés de la manière suivante :

Intégration de l'analyse ESG au processus de gestion de la Sicav Euro Capital

Durable

L'approche ISR utilisée dans ce processus de gestion est une approche *Best in Class* (Choix des meilleures valeurs de chaque secteur). Tous les secteurs sont représentés et l'analyse ESG fonctionne sans exclusion de secteur à priori. L'indice utilisé est un indice large de marché : le Morgan Stanley Capital International, MSCI EMU.

L'univers d'investissement est défini par la sélection des entreprises (émetteurs) classées parmi les 40% meilleures de chaque secteur. Cette sélection est établie via une note sur 100 attribuée à chaque société issue de l'outil de notation ESG.

L'univers éligible du gérant est complété par une **Positive Watch List**. Cette liste compte des émetteurs mettant en œuvre une politique RSE active et prometteuse. Cette approche a prouvé qu'investir dans ces sociétés pouvait devenir une source de création de valeur à moyen long terme pour l'entreprise mais également pour l'ensemble des parties prenantes. La Positive Watch List est contrainte par les critères suivants :

- La note ESG absolue doit être supérieure à 50 ;
- La valeur ne doit pas faire partie des plus « mauvais élèves » pour l'un des trois critères E - S - G ;
- L'actif net du portefeuille ne doit pas contenir plus de 20% de valeurs de la Positive WatchList.

Les valeurs constituant le portefeuille sont ensuite sélectionnées dans cet univers éligible suivant des critères financiers et extra financiers. Les études « valeurs » réalisées par les analystes qui intègrent les analyses financières et extra financières servent alors au gérant d'outils d'aide à la décision dans le choix des émetteurs.

Enfin, le comité Actions ISR trimestriel, grâce à l'apport qualitatif des travaux réalisés par l'équipe d'analystes extra financiers, permet de proposer de nouvelles entrées de valeurs ou à l'opposé, d'exclure certaines valeurs présentes de l'univers éligible qui paraissent injustifiées (ex : du secteur financier banques et assureurs).

4b- Quelles mesures, internes et/ou externes, sont mises en œuvre pour s'assurer que les titres du portefeuille sont (ou ne sont pas) en ligne avec les critères d'investissement ESG?

A chaque processus d'investissement sont mises en place des mesures adaptées en fonction du niveau d'objectifs ISR fixé. Ainsi pour le processus de gestion Actions ISR « Best in Class » d'Euro Capital Durable, trois niveaux de contrôles sont exercés :

- En temps réel : le gérant s'assure que les titres en portefeuille appartiennent bien à l'univers éligible grâce à l'outil de gestion Alpha ;
- Préalablement au passage d'ordre : si la valeur traitée n'appartient pas à l'univers éligible, le gérant et sa hiérarchie reçoivent un message d'alerte ;
- A posteriori : le Contrôle des Risques s'assure que les titres en portefeuille appartiennent à l'univers éligible.

Au-delà des portefeuilles ISR, *Alpha* permet de piloter la qualité extra financière de tous les portefeuilles Actions de la zone Euro. En effet, toutes les notations extra financières issues de notre outil de notation ESG alimentent automatiquement *Alpha*.

Le gérant peut ainsi suivre la qualité ISR de son portefeuille par rapport à celle de l'indice de référence. Il peut également simuler l'impact de toute opération (achat, vente, sous pondération, sur pondération) sur la note globale du portefeuille.

4c- Quel est le processus de désinvestissement en lien avec des critères ESG ?

Sur le processus de gestion de la SICAV Euro Capital Durable, lorsqu'un émetteur connaît une dégradation de sa note ISR et sort de l'univers éligible, le gérant doit le vendre au cours du trimestre suivant, de façon à optimiser le market timing et dans l'intérêt des porteurs de parts.

4d- Des désinvestissements découlant des critères ESG du ou des fonds ont-ils eu lieu dans l'année écoulée ?

Des désinvestissements découlant des critères ESG ont lieu tout au long de l'année :

- Sur le processus de gestion de la SICAV Euro Capital Durable, lorsqu'une valeur en portefeuille est exclue de l'univers éligible elle doit être vendue ;
- D'une manière générale, pour l'ensemble de notre gestion, compte tenu que l'analyse extra financière est intégrée à notre analyse fondamentale, les critères ESG peuvent avoir un impact direct sur les recommandations formulées sur les émetteurs par les analystes et donc influencer directement ou indirectement les gérants dans leur choix d'investissement ou de désinvestissement.

4e- Les investisseurs sont-ils informés des désinvestissements liés aux critères ESG ?

Pour les fonds ISR, les investisseurs peuvent être informés des désinvestissements liés aux critères ESG dans le reporting mensuel dans la rubrique « commentaire du gérant » et dans le reporting ISR trimestriel dans la rubrique « commentaire ISR ».

4f- Le gestionnaire de fonds informe-t-il les entreprises/émetteurs des mouvements et/ou des changements de pondération dans le portefeuille liés au non-respect des principes ESG du ou des fonds ?

Ces mouvements sont commentés dans le reporting mensuel dans la rubrique « commentaire du gérant » et dans le reporting ISR trimestriel dans la rubrique « commentaire ISR ». Ils peuvent être abordés et discutés au moment du dialogue en « one » to « one » avec les émetteurs. Ceci n'est toutefois pas systématique.

4g- Dans quelle mesure les résultats de la politique d'engagement sont-ils intégrés dans la sélection des entreprises/émetteurs ?

Les résultats de la politique d'engagement de Groupama Asset Management sont pris en compte dans les analyses des émetteurs réalisées par le département d'Analyse Financière et Extra Financière.

En effet, les nombreuses rencontres réalisées par nos analystes avec les sociétés permettent d'entretenir un dialogue actif et constructif, notamment sur leur démarche socialement responsable. Les analystes financiers comme les analystes extra financiers participent à chaque « one-to-one » avec les émetteurs du secteur qu'ils sont chargés d'analyser.

La nature récurrente de ces rencontres permet d'entretenir un dialogue suivi et de revenir vers les dirigeants de ces entreprises quant aux engagements pris lors des précédentes rencontres.



Politique d'engagement

Les signataires doivent expliquer leur politique d'engagement si le ou les fonds en possèdent une

5a- Quels sont les objectifs de la politique d'engagement ?

La Sicav **Euro Capital Durable** n'a pas de politique d'engagement ni de vote spécifique ; Groupama Asset Management applique une politique d'engagement et de vote commune à l'ensemble de sa gestion pour tous les fonds ouverts au public, qu'ils soient ISR ou non.

La politique d'engagement de Groupama Asset Management se traduit par une :

- Politique **de dialogue responsable** avec les émetteurs
- Politique **d'échanges constructifs** avec les investisseurs et,
- **Contribution et participation active à différentes instances pluridisciplinaires de réflexions et travaux** autour des thématiques de l'ISR et du développement durable, au sein d'organisations et associations professionnelles de place et également à l'international.

Objectif : influencer les changements de comportement progressifs des entreprises mais aussi des investisseurs sur des questions opérationnelles, fonctionnelles ou stratégiques de leur politique de développement économique dans une vision durable à plus long terme.

Ainsi, notre approche d'engagement s'articule principalement autour de cinq modes d'échange :

- **un dialogue soutenu avec les directions des émetteurs (cf. 3d)**

Le processus d'analyse ESG inclut effectivement un dialogue actif avec les entreprises et leurs parties prenantes. Les contacts directs avec les sociétés jouent un rôle central dans le processus d'analyse des émetteurs. Ils enrichissent les analyses et participent à la construction de la recommandation finale. Ils permettent en effet d'infléchir ou de nuancer ce qui a pu être constaté par l'analyse.

Ces rencontres permettent d'entretenir une relation constructive avec les sociétés, notamment sur leur démarche socialement responsable. Les analystes financiers comme les analystes ISR participent à chaque « *one-to-one* ». Enfin, soulignons que la double approche crédit / actions de nos analystes nous permet d'avoir un accès plus facile et fréquent aux dirigeants, ainsi qu'à un niveau plus élevé de management. En effet, dans la quasi-totalité des cas, les « *one-to-one* » nous sont proposés par les *brokers* actions, et très rarement par les *brokers* crédit.

En moyenne, les analystes de Groupama Asset Management rencontrent 200 à 250 entreprises en « *one-to-one* » chaque année, dans un cadre généraliste et/ou plus particulièrement sur leur politique de responsabilité sociale d'entreprise et de développement durable.

Les analystes ont, en outre, l'occasion d'effectuer des **visites sur site** afin de mieux cerner la réalité des activités industrielles, des enjeux opérationnels et/ou des politiques de Responsabilité Sociale d'Entreprise.

- **la politique de vote et l'exercice des droits de vote**

Le vote pour Groupama Asset Management est un outil fort d'expression des principes d'actionnariat portés par la société de gestion. Le vote est, toutes choses égales par ailleurs, un vecteur d'engagement beaucoup plus fort en France que dans les pays anglo-saxons. Il est le résultat d'un champ de sujets et d'un nombre de résolutions beaucoup plus limitées dans les pays anglo-saxons.

Nous attirons l'attention sur la particularité française - et d'Europe continentale en général - qui consiste à soumettre un éventail vaste de problématiques au vote des actionnaires (par loi ou tradition) – à la différence des pratiques anglo-saxonnes. La plupart des résolutions proposées au vote relèvent directement de problématiques de gouvernance d'entreprise ou de ressources humaines.

Depuis plusieurs années, Groupama Asset Management s'exprime systématiquement en assemblées générales sur ses participations françaises et européennes. Pour l'aider dans sa responsabilité, elle utilise le prestataire de services **Proxinvest** dans l'analyse des résolutions déposées en assemblées générales et peut parfois s'appuyer sur ses recommandations.

La société de gestion se démarque sensiblement des pratiques de place ; elle est considérée, de part son exercice rigoureux des droits de vote en conformité avec sa politique de vote, comme l'une des sociétés de gestion les plus critiques de la place ; elle rejette chaque année en moyenne plus de 25% des résolutions proposées en Assemblée Générale.

Lien: <http://www.groupama-am.fr/fre/presentation/engagements/politique-de-vote>

- **le dépôt de résolutions en conformité avec sa politique de vote**

Groupama Asset Management travaille en collaboration avec la société de gestion **Phitrust** et participe ponctuellement **au dépôt de résolutions en assemblées générales**, en coalition avec d'autres sociétés de gestion et/ou des investisseurs.

Notre participation aux coalitions d'investisseurs pour le dépôt de résolutions en assemblée générale est ponctuelle et sélective ; ces résolutions font le plus souvent référence à notre politique de vote telle que : la rémunération des dirigeants, le droit préférentiel de l'actionnaire, la limitation du droit de vote...

- en avril 2007, en association avec la société de gestion Phitrust, le dépôt de la résolution aux assemblées générales de Total, Danone et Schneider Electric visant à supprimer la limitation du droit de vote à 10% chez Total, à 6% chez Danone et 10% chez Schneider Electric. Ces résolutions avaient recueilli respectivement 29,1% chez Danone et 33,7% chez Schneider Electric.
- en mars 2009, toujours en association avec Phitrust, le dépôt de résolution à l'assemblée générale de Sanofi Aventis, visant à soumettre la rémunération de son Président au vote de l'assemblée générale par convention réglementée. (Dépôt de résolution rejeté par le Conseil d'administration au motif que ladite rémunération du Président est du seul ressort du Conseil d'administration et non de l'Assemblée Générale).

- **l'accompagnement des investisseurs et la promotion de l'ISR**
 - l'accompagnement et dialogue avec les investisseurs en termes de démarche de développement durable et ISR (intérêt grandissant avec des demandes d'éléments d'information et d'explications complémentaires)
 - la contribution au développement et à la promotion de l'ISR auprès des investisseurs institutionnels et du Grand Public via les réseaux multicanaux (banques, assurances, courtiers...)

- **la contribution active aux travaux de place et à la recherche académique dans le domaine de l'ISR et du développement durable**

Groupama Asset Management est **l'un des acteurs les plus engagés** auprès des différentes instances pluridisciplinaires de réflexion autour des thématiques de l'ISR et du développement durable. Ces groupes de réflexion se réunissent en groupes de travail (émetteurs, investisseurs et leurs parties prenantes -syndicats, associations...) afin de mettre en cohérence les attentes des investisseurs et d'accroître leurs échos vis-à-vis des émetteurs mais aussi des investisseurs.

Objectifs : mieux comprendre, connaître et faire connaître les enjeux que chacun doit assumer et gérer, et chercher ensemble à répondre au mieux aux enjeux économiques et ESG du développement durable auxquels les acteurs économiques, financiers et sociaux (émetteurs, investisseurs, parties prenantes...) sont confrontés.

AMWG de UNEP-FI	Présidence du groupe de travail "Asset Management Working Group" -AMWG de 2002 à 2006 Participation aux travaux de l'UNEP FI (United Nations Environmental Program - Finance Initiative) : « le rôle de la finance dans le Développement Durable : Etudes sur les obligations fiduciaires des investisseurs et la matérialité des enjeux ESG.
UNEP FI PRI	Intensification du partenariat avec l'ONU sur le thème de l'ISR et participation au groupe projet « Principles for Responsible Investment »- PRI sous l'égide des Nations Unies et de l'UNEP-FI. Adhésion au PRI en septembre 2006
FIR	Adhésion depuis 2003 Vice Présidence en 2009 Contribution au Forum Annuel pour l'Investissement Responsable en Europe -FAIRE Pilotage du GT « Cordial Social » (2010/2011) Contribution annuelle à la Semaine de l'ISR (2010/2011) Contribution annuelle Prix du FIR «Recherche Européenne Finance et Développement durable» (5ans)
EUROSIF	Adhérent à l'Association Européenne des Forums d'Investissement Responsable (2005) Membre du Board en 2011 Coordinateur de la MAJ du Code de Transparence AFG/FIR (coordination avec les SIF's nationaux) Contribution à l'étude ISR européenne de 2008 Participation aux groupes de travail (secteur Assurances, nucléaire...)
AFG	Présidence de la Chaire ISR « Finance Durable et Investissement Responsable » -FDIR (2010) Membre du bureau de la commission ISR Co pilotage du GT « Code de Transparence AFG/FIR/EUROSIF » (mise à jour 2008/2009) Pilotage GT « Reporting et qualité ISR » (2010/2011)
PARIS EUROPLACE	Membre de la commission ISR de Paris Europlace Rapport de 10 propositions pour une finance responsable -2008 (Commission A. de Salins) Charte de l'Investissement Responsable des acteurs de la place de Paris Groupe de travail « Climat et Innovations Financières » (2009) Comité de suivi de la Charte ISR (2010/2011)
AFA/FFSA	Membre de la Commission DD/ISR de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (depuis 2009) Pilotage du GT « Gestion d'Actifs Responsables » (2010)
SFAF	Membre du Conseil d'administration Colloque sur l'Immatériel au MINEFI (Mars 2011) Colloque ISR annuel (2010) Séminaire ISR de la Société Française des Analystes Financiers
AFGE	Adhésion à l'Association Française de Gouvernance d'Entreprise (depuis 2006) Participation au Dîner-débat: « Crise financière, économique, de confiance et crise de gouvernance...Quelles solutions ? » (03/09)

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

ORSE	<p>Adhésion à l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (2002)</p> <p>Participation au GT « Réglementation ISR, Notation Extra financière et Certification ».</p> <p>Club Finance : Participation GT « Guide de la promotion de l'ISR dans les réseaux bancaires et assurances » (2006-2009)</p> <p>Collaboration au « mini-guide de l'ISR » de la FBF</p> <p>Comité de pilotage GT « Guide Activisme / Engagement actionnarial » (2010/2011)</p>
FBF	<p>Contribution au « mini-guide de l'ISR » dans la collection « les clés de la banque » de la Fédération Bancaire Française en collaboration avec l'ORSE, le FIR et Novethic (2010)</p>
MEDEF/AFEP	<p>Contribution aux débats « Petits-déjeuners du Développement Durable »</p> <p>Travaux de réflexion (Art 225 de la loi du Grenelle 2 de l'Environnement)</p>
IFEF	<p>Pilotage du groupe de travail « Finance responsable et ISR » de l'Initiative Financière Environnement France, réunissant les grandes institutions financières de la place dans le cadre des travaux de réflexions du Grenelle de l'Environnement</p>
PUBLICATIONS PRESSE INTERVIEWS	<p>Dossier ISR du Magazine Direction Retraite de l'AFPEN (Juin 2011)</p> <p>Spécial Développement Durable des Echos (Avril 2011)</p> <p>Magazine « Green Business » (07-08/09) : « Ethique bancaire et ISR »</p> <p>Magazine « Développement durable » (06/08) : « Investir durable, un enjeu de société »</p> <p>Revue d'économie Financière (2006) : « ISR : Stratégie de niche ou stratégie d'intégration ? »</p> <p>Revue parlementaire (01/06) : « Ethique & croissance, l'intérêt général au cœur du DD »</p>
COLLOQUES SEMINAIRES ATELIERS CONFERENCES	<p>Conférence de l'ORSE « l'engagement en France et à l'étranger : du dialogue à l'exercice des droits de vote, la montée en puissance des critères extra financiers » (Avril 2011)</p> <p>Les Rencontres d'actualités ISR de l'AGEFI Séminaires (Avril 2011)</p> <p>Conférence SFAF sur l'Immatériel" au Minefi (Mars 2011)</p> <p>Atelier ISR du Forum GI (Mars 2011)</p> <p>Rencontres de Groupama AM (Mars 2011)</p> <p>Colloque Novethic (Dec. 2010)</p> <p>Conférence ISR de la SFAF (Oct 2010)</p> <p>Colloque AERI Madrid "IR : Navigating the New Landscape" (11/09)</p> <p>AGEFI Forum annuel de la gestion d'actifs (10/09)</p> <p>Conférence Ineum Consulting « l'Observatoire des Risques » (10/09)</p> <p>Entretiens Ecologiques Valeurs Vertes (08/09) : « les nouveaux emplois verts »</p> <p>Salon Produrable -MEDEF/FIR (03/09) : « l'ISR et la finance alternative : que peuvent-ils apporter à la mise en place de nouvelles gouvernances des marchés financiers ? »</p> <p>Entretiens Ecologiques Valeurs Vertes (03/09) : « La dimension sociale du DD »</p> <p>Tables rondes : Triple Bottom Line, Investment Pension Europe, Eurosif, Forum GI, Novethic, ORSE...</p> <p>Séminaire de réflexion à la CDC dans le cadre de France Investissement : la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise dans l'investissement Private Equity (PME/PMI)</p> <p>Conférences gouvernementales : « Les Intégrales de L'investissement du Maroc : l'Intégration de l'ISR pour un pays en voie de développement »</p>

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

5b- Comment le ou les fonds établissent-ils la liste des entreprises/émetteurs avec lesquels ils vont en priorité, pratiquer l'engagement ?

Les revues d'analyse sectorielle et des émetteurs sont une opportunité de renforcer le dialogue avec les émetteurs pour insister sur les points sensibles à traiter. Les visites d'entreprises et les contacts « one to one » sont effectués avec le même objectif.

Une priorité peut être définie lorsqu'un événement sensible sur la responsabilité sociale d'entreprise intervient dans la vie de l'émetteur. Dans ce cas, une analyse approfondie et surtout un dialogue avec l'émetteur sont mis en place.

Un autre cas est celui de la préparation de l'assemblée générale; bien souvent à la demande des émetteurs, Groupama Asset Management est sollicité en amont du dépôt des résolutions à l'Assemblée générale par l'émetteur afin de s'exprimer et donner son opinion ; au cours du dialogue, Groupama Asset Management peut parfois faire changer l'avis de l'émetteur.

5c- Qui pratique l'engagement au nom du fonds ou des fonds ?

Les gérants en collaboration avec les analystes financiers et extra financiers de Groupama Asset Management.

5d- Quelles sont les méthodes d'engagement employées ?

- **le dialogue avec les autorités de tutelle et de régulation**
 - la politique d'engagement inclut effectivement un dialogue avec les autorités de tutelle et de régulation et l'ensemble des parties prenantes afin de faire prendre conscience de l'importance de l'intégration des enjeux ESG au modèle économique de développement.
- **le dialogue avec les organisations et associations de place**
 - nos contributions actives aux travaux de réflexion sur l'ISR au sein de différentes associations de place et internationales qui participent à la promotion de l'investissement socialement responsable et des enjeux ESG des politiques de développement durable

- nos participations au débat public de place (conférences/séminaires/tables rondes...) sur les thèmes de la responsabilité sociale d'entreprise, des enjeux du développement durable et l'ISR
 - nos contributions à la **recherche académique** internationale ; par exemple le sujet de l'évaluation des politiques publiques de développement durable dans les politiques économiques des Etats en termes d'investissement est un sujet traité aujourd'hui par la **Chaire « Finance Durable et Investissement Responsable » de l'AFG** à laquelle Groupama Asset Management participe.
- **le dialogue avec les émetteurs**
- La politique d'engagement inclut effectivement un dialogue avec les émetteurs et leurs parties prenantes sous différentes formes, soit **par téléphone, par courrier** ou bien sous forme de **visites sur site** dans l'objectif de mieux cerner la réalité des activités industrielles, des enjeux opérationnels et/ou des politiques de responsabilité sociale d'entreprise des émetteurs.
 - Les contacts directs avec les directions des émetteurs jouent un rôle essentiel dans notre analyse et politique d'engagement. Ces rencontres permettent d'entretenir un dialogue constructif avec les émetteurs, notamment sur leur démarche socialement responsable. Les analystes financiers comme les analystes ISR participent à chaque « one-to-one ».

Enfin, soulignons que la double approche crédit/action nous permet d'avoir un accès plus facile et plus fréquent aux dirigeants, ainsi qu'à un niveau plus élevé de management. Il s'effectue à différents niveaux du management des entreprises (Direction générale, directeur financier, directeur de la stratégie, directeur développement durable, directeur de la qualité, directeur de l'environnement, directeur des Relations Humaines...) et également avec les parties prenantes (syndicats, ONG...).

En moyenne, l'ensemble des analystes financiers/extra-financiers de Groupama Asset Management rencontrent 200 à 250 émetteurs en « *one-to-one* » chaque

année, dans un cadre généraliste et/ou plus particulièrement sur leur politique de responsabilité sociale d'entreprise.

5e- Comment l'efficacité de l'activité d'engagement est-elle contrôlée ou abordée ?

Il n'y a pas de contrôle à priori de l'activité d'engagement mais un suivi des engagements de Groupama Asset Management par rapport à son adhésion aux **Principes de l'Investissement responsable de l'ONU - PRI** que la société de gestion a signés et pour lesquels elle rend compte de sa réponse aux 6 principes par un reporting annuel. Ce **rapport annuel** est rendu **public** sur le site des PRI et celui de Groupama Asset Management.

Un indicateur de mesure est la fréquence à laquelle Groupama Asset Management est aujourd'hui sollicitée par les émetteurs pour donner son opinion préalable sur les résolutions proposées en assemblées générales. Le point de vue de Groupama Asset Management et l'exercice de sa politique de vote sont aujourd'hui reconnus, provoquant l'intérêt des émetteurs et des investisseurs à renforcer le dialogue en amont.

5f- Si elles existent, quelles sont les mesures prises si l'engagement s'avère infructueux ?

S'il n'y a pas d'évolution sur des engagements donnés au cours d'un dialogue avec l'émetteur, il y aura tôt ou tard un impact sur la note ESG qui entraînera un déclassement de l'émetteur, voire une exclusion possible de l'univers d'investissement éligible, donc du portefeuille. La société de gestion privilégie toujours le dialogue avec les émetteurs afin de faire évoluer les pratiques dans le bon sens mais avec pragmatisme.

En cas d'échec, les actions alternatives possibles, toujours en conformité avec la politique de vote générale de Groupama Asset Management, sont soit :

- le dépôt de résolutions en coalition avec d'autres investisseurs ou sociétés de gestion
- l'exercice du droit vote négatif lorsque le dépôt de résolution est soumis au vote en assemblée générale

- la sortie partielle (sous pondération) ou totale du portefeuille d'investissement et l'information de l'émetteur

5g- Comment et à quelle fréquence, les activités d'engagement sont-elles communiquées aux investisseurs et autres parties prenantes ?

L'activité d'engagement peut être communiquée auprès des investisseurs via le reporting du produit ISR ou bien encore dans le rapport annuel. Il n'y a pas à ce jour de communication publique de notre politique d'engagement, à l'exception de la politique de vote de Groupama Asset Management. Les résultats globaux de la politique de vote de Groupama Asset Management au cours d'une année sont rendus publics sur notre site <http://www.groupama-am.fr/fre/>.

5h- Des activités d'engagement ont-elles lieu au nom du fonds pendant l'année écoulée ?

Comme expliqué auparavant, il n'y a pas d'activité d'engagement spécifique au nom de la Sicav Euro Capital Durable comme pour tout autre fonds ISR en général ; l'action d'engagement au sens large concerne l'ensemble de la démarche d'engagement de Groupama Asset Management afin de promouvoir les bonnes pratiques de l'ISR au sein de l'industrie financière. Par exemple, le dépôt de la résolution Sanofi Aventis a également concerné la Sicav Euro Capital Durable (cf.5a).



Politique de vote

Les signataires s'engagent à être clairs sur leur politique de vote

6a- Le ou les fonds disposent-ils d'une politique de vote ?

Comme rappelé précédemment, la politique de vote de Groupama Asset Management est commune et s'applique à l'ensemble des fonds ouverts au public, qu'ils soient ISR ou non; la politique de vote de Groupama Asset Management est un outil de sa responsabilité sociale d'entreprise et est disponible sur notre site : <http://www.groupama-am.fr/fre/>

6b- Le ou les fonds rendent-ils public leurs votes et les raisons qui ont conduit à leurs choix ?

Un rapport annuel de la politique de vote de Groupama Asset Management est disponible chaque année sur notre site : <http://www.groupama-am.fr/fre/>

Une synthèse statistique de l'exercice des droits de vote et des principales résolutions qui ont fait l'objet d'un vote négatif ou abstentionniste, est effectuée en conformité avec les principes de la politique de vote générale de la société de gestion.

En ce qui concerne la Sicav, le rapport annuel rend compte globalement de l'exercice des droits de vote en assemblée et plus explicitement certaines opérations d'engagement spécifiques qui auraient pu avoir lieu durant l'exercice, comme le dépôt ou le soutien de résolutions en assemblée générale.

6c- Le ou les fonds sont-ils promoteurs ou soutiennent-ils des résolutions d'actionnaires ?

Dans le cadre de la politique d'engagement et de vote globale de Groupama Asset Management, la Sicav soutient le dépôt de résolutions d'actionnaires en conformité avec la politique de vote de Groupama Asset Management.

Les informations contenues dans ce document sont uniquement transmises à titre d'information et n'engagent en conséquence que leur auteur. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

6d- Des votes ont-ils eu lieu l'année écoulée en lien avec les critères ESG ?

Il faut rappeler qu'en règle générale les résolutions qui concernent l'ESG ne s'appliquent dans la plupart des cas que sur le gouvernement d'entreprise ; les résolutions sur les piliers de l'environnement et du social sont encore très rares. L'évolution de la législation en termes de gouvernement d'entreprise dans certains pays européens devrait à terme autoriser plus de dépôts de résolutions sur l'environnement et le social en assemblée générale.

En mars 2009, le dépôt de la résolution sur Sanofi Aventis relative à la rémunération de son Président, a concerné la Sicav Euro Capital Durable.



Complément d'informations

Les fonds signataires pourront le cas échéant apporter des précisions supplémentaires concernant la politique RSE de leur société

Décrivez brièvement, le cas échéant, les politiques de responsabilité sociale de la société de gestion ou indiquez où cette information peut être trouvée.

Groupama Asset Management appartient au groupe mutualiste d'assurances Groupama qui s'est engagée dans une politique de développement durable pilotée au sein de la Direction de l'Éthique et du Développement Durable- DEDD. (www.groupama.com)

Dans le respect des engagements et principes d'action de la politique de développement durable du groupe, Groupama Asset Management est également engagée dans une politique de responsabilité sociale d'entreprise au cœur de ses activités, en cohérence avec son engagement pour la promotion de l'investissement socialement responsable et sa responsabilité fiduciaire envers ses clients.

Pour plus de détail, voir notre site <http://www.groupama-am.fr/fre/>.